

TRIBUNAL D'INSTANCE DE FUMAY

1976 - 1999

1588W 1 - 13

Le présent instrument de recherche est une reprise d'un travail de classement et d'analyse réalisé en 2009. Il a été revu et actualisé du point de vue de la description archivistique.

Établi par Vincent FAY, assistant de conservation du patrimoine

Charleville-Mézières

2026

Présentation générale du fonds

Identification :

Référence	1588W 1 - 13
Intitulé	Tribunal d'instance de Fumay
Dates extrêmes globales	1976-1999
Niveau de description	Sous-fonds
Importance matérielle	13 articles, 13 boîtes, 1,3 mètre linéaire.

Contexte :

Nom du producteur	France. Tribunal d'instance (Fumay, Ardennes)
Histoire administrative du producteur	<p>Dans le cadre de la réforme de la justice de 1958, les justices de paix (une par canton) sont supprimées. Une petite partie d'entre elles sont remplacées par des tribunaux d'instance (ordonnance n°58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire).</p> <p>La réforme de carte judiciaire décidée en 2007 par la ministre de la Justice, Rachida Dati, aboutit à la suppression de 178 tribunaux d'instance et juridictions de proximité. Dans les Ardennes, cela conduit à la suppression des tribunaux d'instance de Rethel, Rocroi, Fumay et Vouziers.</p> <p>Le 1er juillet 2017 entrent en vigueur les dispositions de l'article 15 de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle qui transfèrent les audiences du tribunal de police, relevant jusqu'alors des tribunaux d'instance, aux tribunaux de grande instance.</p>
Historique de la conservation des documents	Les archives étaient conservées dans les locaux dédiés à l'archivage du tribunal d'instance de Fumay.
Modalités et date d'entrée	Versement du 30 juin 2009.

Contenu et structure :

Présentation du contenu	Le versement se compose de dossiers individuels de mineurs et de majeurs protégés dont la tutelle a pris fin entre 1997 et 1999. Une base nominative a été établie afin de faciliter la recherche d'un dossier.
-------------------------	---

Tris, éliminations réalisées	Le service versant a effectué le tri selon la circulaire SJ. 03-13 du 10 septembre 2003 relative aux archives des juridictions de l'ordre judiciaire et l'instruction DAF/DPACI/RES/2008/011 du 6 octobre 2008. Les Archives départementales ont procédé au classement par ordre alphabétique des noms de famille en janvier 2021.
Accroissements	Sans objet
Mode de classement	Le classement a été réalisé par ordre alphabétique des noms de famille.

Conditions d'accès et d'utilisation :

Conditions d'accès	Ces documents sont des archives publiques. À ce titre leur communicabilité est régie par le Code du patrimoine (art. L. 213-1-L. 213-8).
Conditions de reproduction et de réutilisation	Les conditions de reproduction et de réutilisation sont régies par le règlement de la salle de lecture des Archives départementales des Ardennes et par la licence ouverte votée par le Conseil départemental.
Langue et écriture des documents	Français.
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques	Sans objet
Instruments de recherche	Le présent instrument de recherche est une reprise d'un travail de classement et d'analyse réalisé en 2009. Il a été revu et actualisé du point de vue de la description archivistique.

Sources complémentaires :

Existence et lieu de conservation des originaux	Sans objet
Existence et lieu de conservation de copies	Sans objet
Sources complémentaires dans le service des archives et hors service	Les sources complémentaires sont disponibles sur le formulaire de recherche du portail des Archives départementales des Ardennes et dans les instruments de recherche de la salle de lecture.
Bibliographie	Les sources documentaires sont disponibles sur le formulaire de recherche du portail des Archives départementales des Ardennes et dans les instruments de recherche de la salle de lecture.

Contrôle de la description :

Notes de l'archiviste	Vincent FAY
Règles ou conventions	Norme générale et internationale de description archivistique (ISAD-G) publiée par le Conseil international des archives en 1994, 2e édition en 1999.
Date de la notice	11 janvier 2021

TRIBUNAL D'INSTANCE DE FUMAY

1588W 1	Mineurs protégés.	1985-1999
1588W 2 - 13	Majeurs protégés [classement par ordre alphabétique des noms de famille].	1976-1999
1588W 2	A-BOL.	1986-1999
1588W 3	BOU-CH.	1977-1998
1588W 4	CL-DEWE.	1976-1999
1588W 5	DEWI-E.	1991-1999
1588W 6	F-GERA.	1992-1999
1588W 7	GERB-HENI.	1982-1999
1588W 8	HENR-JA.	1987-1999
1588W 9	JO-LE.	1987-1999
1588W 10	LU-MA.	1991-1999
1588W 11	ME-PE.	1983-1999
1588W 12	PI-R.	1984-1999
1588W 13	S-V.	1987-1999